



**AUTORISATIONS PARENTALES
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
2023/2024**



Enfant :

NOM Prénom :

.....

Représentant légal :

NOM Prénom :

.....

Activités

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à la pratique d'activités sportives.

Transport

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à participer aux activités extérieures à la structure nécessitant un transport (bus).

Autonomie

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul :

Si oui :	PERISCOLAIRE	MERCREDI
HEURE DE DEPART DE LA STRUCTURE D'ACCUEILh.....h.....

J'autorise Je n'autorise pas mon enfant à descendre seul du bus à l'arrêt des cars et à rentrer sans qu'un adulte soit là pour le récupérer.

En cas d'urgence : Soins médicaux et chirurgicaux (cf. fiche sanitaire de liaison)

J'autorise Je n'autorise pas le responsable de l'Accueil de Loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires à l'état de l'enfant.

Hôpital de Troyes Clinique (préciser laquelle) :

A, le

Signature :

Consentement RGPD

(Règlement européen sur la Protection des Données)

« Parent(s) ou représentant légal d'un enfant scolarisé sur le RPI de Macey Montgueux et Grange l'Évêque (Regroupement pédagogique Intercommunal),

J'ajoute ci-dessous mon adresse mail et

J'autorise qu'elle soit utilisée pour les prochaines communications du SIRP, relatives à la scolarité de mon enfant ».

Le

-----@-----

-----@-----

-----@-----

DOSSIER COMPLET A RETOURNER A L'ACCUEIL DE LOISIRS DE MACEY AU PLUS TARD

LE 30 JUIN 2023

Les informations recueillies sur ce coupon détachable sont enregistrées dans un fichier informatisé par le SIRP dans le but de la gestion de l'information du périscolaire et sont destinées aux parents d'élèves ayant consenti. La base juridique du traitement est le consentement. Elles seront conservées 1 an ou au retrait du consentement.

Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant : la Déléguée à la Protection des Données, 1 place Robert Gallet 10000 Troyes ou dpd@troyes-cm.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL

Mis à jour le 09/06/2023

**CESSION DU DROIT À L'IMAGE
D'UNE PERSONNE MINEURE
Année scolaire 2023-2024**

Le projet :

Présentation du projet	Afin de valoriser les activités du Syndicat Intercommunal de regroupement Pédagogique (SIRP) auprès des familles des enfants scolarisés sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal, le SIRP souhaite pouvoir capter, fixer, enregistrer et diffuser l'image/la voix des enfants mineurs accueillis au sein de sa structure (garderie, cantine, centre aéré...) Les prises de vue en plan large où les enfants ne seront ni individualisées ni identifiables et où ils apparaîtront de manière accessoire dans une vision d'ensemble seront privilégiées par les photographes. La prise de vue en cadrage restreint d'un enfant, autorisée expressément par les titulaires de l'autorité parentale, sera occasionnelle et n'excèdera pas les limites du droit à l'information des parents.
Engagements du SIRP	Conformément aux dispositions légales en vigueur, le SIRP respectera les droits de la personne, l'enfant mineur étant une personne vulnérable. La captation, la diffusion de l'image/la voix du mineur, ainsi que les commentaires d'accompagnement ne porteront pas atteinte à sa dignité, à sa réputation, à son intégrité physique ou morale, ni à son état de santé... Aucune cession de l'image/la voix de l'enfant à des tiers ne pourra avoir lieu à l'initiative du SIRP. Toute exploitation, par le SIRP, autre que celle indiquée dans ce présent document, que ce soit titre gracieux ou onéreux, donnera lieu à une nouvelle autorisation de l'autorité parentale, y compris en cas de modification de l'enregistrement initial (notamment recadrage, transformation numérique, incorporation à d'autres éléments de communication, etc.).
Lieu(x) de la captation de l'image/la voix	L'image/la voix de l'enfant pourra être captée sur les sites des 3 écoles (Macey ; Montgueux, et Grange l'évêque, et dans le cadre de sorties organisées par le SIRP)
Durée de l'autorisation et de l'exploitation	L'image/la voix de l'enfant pourra être exploitée du 01/09/2023 au 31/08/2024 À échéance, les enregistrements de l'image/la voix du mineur en cadrage restreint ne pourront plus être exploités et seront détruits. S'il y a lieu et lorsque cela est techniquement possible, ils seront retirés des comptes de réseaux sociaux.
Territoire de diffusion	Territoire intercommunal
Support de diffusion numérique ou imprimé	Journal municipal d'information aux familles, journal interne du SIRP, livret d'accueil. Site internet des 3 communes du RPI de Macey Montgueux et Saint-Lyé Page Facebook des communes du RPI, Page Facebook du SIRP et de l'accueil de Loisirs, intranet du SIRP (entre parents et agents).
Type d'exploitation	Exploitation à but non lucratif

Autorisation des titulaires de l'autorité parentale

La cession du droit à l'image d'un mineur est un acte non-usuel d'éducation qui fait l'objet de l'autorisation conjointe des titulaires de l'autorité parentale comme stipulé ci-dessous :

(Représentant légal 1) Je soussigné(e) : NOM : _____ PRENOM : _____ Demeurant : _____ _____	(Représentant légal 2) Je soussigné(e) : NOM : _____ PRENOM : _____ Demeurant : _____ _____
Investi (e) (s) de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) de moins de 18 ans : NOM : _____ PRENOM : _____ NÉ (E) LE : _____ Demeurant : _____ _____	Investi (e) (s) de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) de moins de 18 ans : NOM : _____ PRENOM : _____ NÉ (E) LE : _____ Demeurant : _____ _____

- Avons pris connaissance des modalités d'exploitations de l'image du mineur décrites ci-dessus.**
- Certifications avoir fourni au mineur les explications adaptées à son âge et s'être assurés, autant que possible, compte-tenu de son âge et de sa compréhension, de son adhésion à cette autorisation.
- Autorisons à titre gracieux et exclusif**, la captation, la fixation, l'enregistrement, la reproduction et la diffusion de l'image et/ou de la voix sur laquelle le mineur pourrait apparaître de manière individualisée ou identifiable du 01/09/2023 au 31/08/2024 dans le respect du contexte et objectifs du projet précisés ci-dessus. Cette autorisation exclut toute autre utilisation, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Elle est consentie avec les réserves suivantes :

- Floutage du visage, ou pastille cachant le visage de l'enfant (*)
 Image de groupe exclusivement (*)
 Pas de mention du nom (*) Pas de mention du prénom (*)

(*) mentions à cocher ou rayer

- Nous garantissons que le mineur n'est pas lié par un contrat d'exclusivité relatif à l'utilisation de son image, de sa voix, ou de son nom.**
- REFUSONS la captation, la fixation, l'enregistrement, la reproduction et la diffusion de l'image et/ou de la voix sur lesquels le mineur pourrait apparaître de manière individualisée ou identifiable**

Date et signature	Date et signature

En cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une des quelconques obligations prévues au présent contrat, et si dans le délai de 15 (quinze) jours après la présentation d'une lettre recommandée avec accusé de réception, la mise en demeure de s'exécuter est restée infructueuse, le contrat sera résilié de plein droit sans formalité judiciaire et sans préjudice de tous dommages et intérêts aux torts exclusifs de la partie défaillante.

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, après épuisement des voies de recours amiables.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé (et/ou papier) par la Ville de Troyes en vue d'une gestion par le service. Elles seront conservées pendant un an après échéance puis détruites. Conformément au Règlement européen sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant : la Déléguée à la Protection des Données, Troyes Champagne Métropole, Place Robert Galley, 10000 Troyes ou dpd@troyes-cm.fr ou en introduisant une réclamation auprès de la CNIL.